



Le 20 décembre 2018

Projection conventionnelle : contactez-nous !

Le 12 décembre 2018 s'est tenue l'audience aux prud'hommes portant sur la projection conventionnelle. SUD soutient 15 salariés dans cette action dont le jugement sera rendu le 10 avril 2019.

Si ce délai, imposé par le conseil des prud'hommes, nous apparaît long, SUD ne restera pas sans bouger. Nous annonçons officiellement que nous allons étudier et déposer de nouveaux dossiers d'ici cette date.

N'hésitez pas à nous contacter sur : sud.anc.lahague@gmail.com
(objet : dossier projection conventionnelle).



SUD a conscience de la difficulté d'engager une action aux prud'hommes, mais ne restez pas isolés !

Nous continuons également d'étudier une action en justice sur le blocage et la non réversion de l'IDR (Indemnité de Départ à la Retraite).

CDD—CQPI : vérifiez vos droits !

CDD : de nombreux cas de mauvais calculs de droits à RTT nous sont remontés, pensez à vérifier avec votre N+1 et/ou N+2 vos droits à RTT.

CQPI : La Direction nous a répondu qu'il existait effectivement une prime fidélité.

Accord du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie - Article 45 Prime de fidélité «Lorsque, à l'issue du contrat de professionnalisation conclu pour une durée déterminée, le titulaire dudit contrat est entré au service de l'entreprise dans laquelle ce contrat a été exécuté, il bénéficie, après le 12e mois d'exécution du nouveau contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée suivant le dernier contrat de professionnalisation, d'une prime de fidélité. Le montant de cette prime est égal à 5 % de la valeur annuelle de la rémunération annuelle garantie applicable au salarié au terme de son contrat de professionnalisation.»

CSE : SUD soutient la CFDT !

Lors du CSE du 13 et 14 décembre 2018, SUD a fait une déclaration pour soutenir la CFDT et son élu. En effet, la Direction conteste la nomination d'un suppléant CSE CFDT (n'ayant pas le droit de venir en instance sauf si absence de titulaire) comme Représentant Syndical.

SUD ne peut que constater que cet élu CFDT a toujours été extrêmement constructif en instance.

Dans la mise en place du CSE, la Direction semble vouloir prendre uniquement ce qui l'arrange sans faire le moindre effort pour améliorer le dialogue social.

Pour toutes vos questions, contactez-nous sur : sud.anc.lahague@gmail.com et www.sudhague.fr

Modes de garde d'enfants : CGC, FO et SUD écrivent à la Direction

CFE/CGC, FO et SUD se sont associés, le 10 décembre 2018, pour demander l'ouverture d'une négociation locale sur les modes de garde d'enfants.

Cette problématique est incroyablement sous estimée par la Direction, alors qu'elle touche toutes les catégories professionnelles. Elle a un impact très important sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Veuillez trouver le courrier via ce lien : <http://sudhague.fr/Documents/1545213810.pdf>

Les brèves locales !

- **Chose promise, chose due, SUD a demandé le coût de l'expertise sociologique du cabinet ADEIOS : environ 150.000€.** Cabinet de conseils ADEIOS, association de conseils DIALOGUES : le manque de compétences chez RH et de dialogue social commencent à coûter cher. Il sera intéressant de suivre l'attitude de la Direction lorsqu'on demandera une expertise (exemple : la demande expertise sur les RPS avait été contestée au tribunal).
- **Masse salariale 2019 :** La Direction refuse de répondre sur son prévisionnel 2019. Pourtant, l'information (rumeur ?) sur une masse salariale passant sous les 200 millions, avec la suppression d'une cinquantaine de postes, circule sur le site.
- **La Direction a confirmé qu'elle refusait de rendre les congés imposés en début d'année.** SUD Orano Cycle craint que chaque salarié ayant eu des congés soit obligé d'engager une action prud'homale pour récupérer leurs jours imposés illégalement! Nous avons d'ailleurs précisé dès le 29 décembre 2017 (suite au flash interne du 28 décembre) la nécessité que chaque salarié fasse une trace écrite.
- **Projet sur la suppression/modification des classements 2-1 à 5-3 :** La Direction confirme qu'il existe un projet de modification au niveau de la métallurgie. Une présentation sera faite ultérieurement en CSE.
- **Projet de bâtiment, côté Bases Vie d'UP3,** regroupant la dosimétrie, masque, maintenance dosimètre, etc. : la Direction ne présente rien mais **admet que ce projet existe** et sera présenté ultérieurement.
- **Externalisation :** La Direction a remis à février la présentation d'un point sur l'externalisation d'AD2.
- **Externalisation toujours :** La Direction a confirmé que 20% des AE passées sur l'ex DI/PE étaient ratées (empressement?).
- **La Direction refuse la demande de SUD de mettre des tunnels piétons permettant d'aller au B148, au BGAS et Resto 3 et 4 sans se mouiller.** La mise en place de tunnels, dans une région aussi ensoleillée que la nôtre, nous apparaît pourtant ni onéreuse ni inappropriée.
- **Astreinte :** à notre question sur comment un salarié d'astreinte peut pointer le temps passé au téléphone et à la recherche associée via la recherche de documents ? La Direction répond que **le salarié doit effectuer une saisie d'événements THS sur PERSO pour l'ensemble de la durée de sollicitation** (tél+recherche).
- **Livre blanc d'ADEIOS :** il n'est pas prévu de le dévoiler (alors pourquoi en avoir parlé plusieurs fois lors de la présentation!). SUD demandait à le consulter afin de connaître le nombre de salariés ayant effectivement parlé de modifier les horaires postés ou qui s'en plaignaient.

Du positif : l'évolution par mobilité interne !

Alors que de nombreuses critiques ont été faites lors des entretiens ADEIOS, **SUD tient à faire une critique positive :**

Evoluer grâce à la mobilité interne marche très bien dans certains secteurs ! Donc stop aux fake news , voici des preuves concrètes :

- **Preuve n°1 :** un RH du site vient de passer DRH adjoint ! Clap clap clap !
- **Preuve n°2 :** le DRH adjoint du site vient de passer...DRH ! Clap clap clap appuyé ! (On rajoute même quelques « youpi ! », ne soyons pas avares, nous ne sommes pas en négociations sur les salaires...).

Le conseil mobilité de SUD pour 2019 : demandez un « vis ma vie » à la DRH !

